



COMITE DEPARTEMENTAL DE CANOE KAYAK

48 Rue Franche 77750 ORLY sur MORIN

Tél : 06 11 13 67 94 / 01 60 22 57 52 Tel & Fax: 09 75 44 92 88

E-mail: contact@cdck77.org Site web : www.cdck77.org

Réunion de CDCK77 du 25 Septembre 2012

Présents :

Henri LUCAS	- Président du Comité Directeur
Christine MORATELLI	- Représentante du Club du Haut Morin
Patrick CHARLAIGRE	- Représentant du Club de Torcy
Frédéric HENRY	- Président du Club de Meaux
Pascal CHEF	- Président du Club de Souppes
Florent NOWAKOWSKI	- Représentant du Club de l'ANFA
Michel PREVOST	- Représentant du Club de Chelles

Excusés :

Christine MORATELLI	- Représentante du Club du Haut Morin
---------------------	---------------------------------------

Réunion au club de l'ANFA.

Ouverte à 20h30

Clôturée à 0h30

Infos diverses

Formations

Le catalogue des formations dispensées par le CDOS77 a été publié et diffusé à chaque club.

Toutefois cette plaquette ne représente qu'une partie des formations disponibles. Chaque club est invité à se rendre sur la page ci-dessous :

http://seineetmarne.franceolympique.com/seineetmarne/fichiers/File/2012/Formation/livret_formation_2012-2013_cdos_77_ok.pdf

Norme gilets

Une note de la FFCK a été envoyée à chaque club au sujet des nouvelles normes de gilets. Tous les gilets doivent être marqués CE et ISO 12402-5 (ISO 12402-4 pour les air-boat et raft dont la portance est portée à 140N).

Dans le cas des activités canoë kayak (mer et eaux intérieures), nage en eau vive, embarcations gonflables jusqu'à la classe II dont les passagers ne risquent pas d'être éjectés en cas de retournement la portance doit être de :

- 30N pour une personne de moins de 30Kgs
- 40N de 30 à 40kgs
- 55N de 40 à 60kgs
- 70N au-delà de 70N

Le gilet est conforme s'il est marqué de la bonne norme et indique la portance correspondant aux critères ci-dessus. Ceci est valable même si il est marqué 50N et EN393 (marquage de l'ancienne norme).



COMITE DEPARTEMENTAL DE CANOE KAYAK

48 Rue Franche 77750 ORLY sur MORIN

Tél : 06 11 13 67 94 / 01 60 22 57 52 Tel & Fax: 09 75 44 92 88

E-mail: contact@cdck77.org Site web : www.cdck77.org

Nouvelle saisonnalité

Le changement de saisonnalité pose encore de nombreux soucis. L'un d'entre eux est la période de validité des certificats médicaux. En application de l'article L.231.2 du code du sport, ils ne sont valables que 12 mois. Toutefois, exceptionnellement, la FFCK accepte de couvrir les compétiteurs titulaires d'une licence 2012 (validité au 31/12/2012) sans renouveler le certificat médical en cours. Un nouveau certificat sera donc nécessaire pour l'obtention de la licence 2013. Bien entendu le problème reste entier pour les nouveaux adhérents nous ayant rejoint en Septembre qui auront besoin d'un second certificat en Janvier pour couvrir l'ensemble de la nouvelle saison.

Dans le même sujet, la fédération a édité une licence Canoë Plus spécifique de septembre à décembre avec un tarif adapté. Hors, elle n'a pas étendu la démarche aux autres licences. Par exemple, en prenant une licence Pagaie Couleur en septembre, le pratiquant paye le tarif pour l'ensemble de la saison mais pour seulement 4 mois d'activité. En janvier il devra contracter une nouvelle licence Canoë Plus puisque sa licence Pagaie Couleur n'est valable qu'une seule fois. Ce cas de figure n'a visiblement pas été pris en compte au niveau fédéral.

Jeux de Seine et Marne

Les Jeux de Seine et Marne auront lieu à Brie-Comte-Robert du 8 au 16 juin 2013. Le CD a participé à quasiment chaque édition de ces Jeux. Toutefois il n'existe aucun club seine-et-marnais sur la commune ou à proximité. Les possibilités d'organiser une manifestation sont limitées : une animation sur l'Yerres ou un tournoi de polo en piscine. Un dossier doit être monté en proposant une organisation et une date. Les retombés pour le Comité vont être forcément faibles. La question se pose donc de renvoyer l'organisation vers le club d'Epinais, hors du département mais au plus près de Brie.

Calendrier des stages Toussaint et Février.

Programmation des premiers stages départementaux. Le premier aura lieu à Tours du 28 octobre au 2 novembre 2012. Ouvert aux jeunes niveau pagaie verte eaux vives, le cout devrait être contenu entre 180 et 200€ par stagiaire.

Un second stage est prévu pendant les vacances d'hivers en ski de fond. Reste un épineux problème d'hébergement en gestion libre, rares et couteux.

Calendrier des compétitions en 77

Les calendriers sportifs nationaux et régionaux sont en cours de finalisation. Celui du CDCK77 a été publié comprenant deux sélectifs de descente, un sélectif et un championnat régional de slalom, et deux manches de l'animation jeune dont la finale à Vaires. Il est essentiel que les clubs seine-et-marnais se mobilisent à l'organisation de ces manifestations, vitrine de nos activités.

Il est à noter pour le Marathon de l'Ardèche qu'il reste 20 places en hébergement au CREPS et 7 places dans les C9 régionaux.



COMITE DEPARTEMENTAL DE CANOE KAYAK

48 Rue Franche 77750 ORLY sur MORIN

Tél : 06 11 13 67 94 / 01 60 22 57 52 Tel & Fax: 09 75 44 92 88

E-mail: contact@cdck77.org Site web : www.cdck77.org

Sélectif Interrégional de Descente

La compétition de descente sur le Petit Morin a été retenue dans le calendrier national en tant que sélectif interrégionale. Il aura lieu du 9 et 10 Février 2013. Le samedi, une classique sera organisée de Saint Cyr sur Morin à Sablonnière. Le dimanche sera réservé pour le sprint dont le tracé reste à définir. Toutefois cette compétition étant interrégionale il y aura besoin de nombreux bénévoles. Il faudra également prévoir une ou deux journées au préalable pour le nettoyage du parcours. La commission régionale de descente doit se réunir cette semaine et éditera un organigramme.

Contrat d'objectifs

Un premier versement a été fait pour les athlètes à hauteur des deux tiers de la somme. Le solde sera versé après les championnats de France et les visites médicales. Il est demandé aux clubs concernés de ne pas oublier de renvoyer les factures et les documents justificatifs.

Une réunion est prévue le 28 septembre pour la présentation et la préparation du contrat d'objectifs 2013.

La réunion d'évaluation du contrat est à fixer entre le 15 et 22 Novembre.

Bilan journée Pagaie couleur

Une première journée d'examen pagaie couleur a eu lieu le 16 Septembre à Chelles pour le passage des pagaies vertes eaux vives et à Torcy pour les pagaies vertes et bleues eaux calmes. Le matin 13 candidats se sont présentés (5 de Meaux et 8 de Chelles). 9 ont été reçus pour 4 recalés. L'après-midi sur le plat, 5 jeunes passaient la pagaie verte et 8 la pagaie bleue. Il n'y eu aucun recalés.

Toutefois plusieurs enseignements sont à tirer de cette journée. Les personnes se présentant à l'examen pagaies vertes (et à plus forte raison à la bleue) devraient être en possession de plusieurs pré-requis dont l'obtention du niveau Jaune. Or devant les difficultés d'organisation des examens, les jeunes des « petits clubs » n'ont pas validé les niveaux inférieurs. Certains jeunes se sont donc présentés avec un niveau de pratique insuffisant et d'autres ont validés une pagaie bleue sans avoir été évalués en canoë (obligatoire à la verte).

Le second problème est le niveau général en canoë. Celui-ci est très faible et prouve le manque de pratique dans certains clubs. En effet il est très difficile de dispenser cet enseignement dans de petites structures par manque de matériel, de compétence ou de temps.

Il est également à noter que de nombreux candidats avaient un matériel inadéquat avec leur niveau ou avec les épreuves présentées. Le choix du matériel est fondamental pour la réussite de ces examens.

Enfin très peu de club étaient présents, dénotant les difficultés de nombreuses structures (formation, disponibilité, matériels...). Ceci est fortement problématique car avec les dernières réformes fédérales beaucoup d'activités sont conditionnées par les pagaies couleurs (compétition, formation...), activités permettant d'augmenter le niveau de pratique et d'encadrement. C'est donc un cercle vicieux dont il est très difficile de sortir.

Devant ces constats le Comité Départemental va organiser une journée plénière sur ce sujet (présentation du système des pagaies couleurs, organisation, accompagnement...). La date sera prochainement proposée en privilégiant décembre ou janvier.



COMITE DEPARTEMENTAL DE CANOE KAYAK

48 Rue Franche 77750 ORLY sur MORIN

Tél : 06 11 13 67 94 / 01 60 22 57 52 Tel & Fax: 09 75 44 92 88

E-mail: contact@cdck77.org Site web : www.cdck77.org

Environnement

CDESIS

Les commissions CDESIS ont abouti à l'élaboration d'une nouvelle charte du pratiquant. Cette charte a été publiée dans le Seine et Marne Magazine de septembre en soulignant la pratique raisonnée du CK. Le Conseil Général est sensible à ne pas transformer nos rivières en autoroute du canoë. Cette charte prend en compte l'évolution des pratiques, plus libre et occasionnelle, tout en sensibilisant les kayakistes au respect de la propriété (premier sujet d'échauffement avec les riverains), respect des zones naturelles et éradication des déchets, respect des autres usagers (conflits avec les pêcheurs), partage de la rivière et respect des consignes de sécurité (ports des chaussures, gilets...). Beaucoup de réunions ont eu lieu avec l'aide de la fédé (aspect législatif) pour réaliser cette première étape. Elle se présente sous la forme d'autocollants à apposer sur les bidons (loueurs ou clubs louant des bateaux), de panneaux d'affichage aux points d'embarquement, ou sous forme de dépliants et d'affiches.

La seconde étape est l'établissement d'une charte avec les gestionnaires des cours d'eau. Elle doit aboutir à une meilleure coordination des actions à mener.

L'aménagement et la signalisation des parcours constituent la troisième étape en coordination avec les élus locaux. Le Conseil Général fixe la marche à suivre et contribue financièrement mais il faut un projet local de valorisation de la rivière. Ceci se traduit par l'aménagement sur les terrains publics de points d'accès à l'eau, de zones de pique-nique, d'aménagement ou suppression de barrages... Nous avons alors un rôle de conseil. Les descriptifs complets des parcours du Loing et du Grand Morin ont été réalisés à cette occasion. Le Conseil Général a une réelle volonté de développer les sentiers nautiques. Une idée en gestation est la création de postes de Techniciens Rivière au niveau des syndicats des eaux. Leurs rôles seraient d'être des référents de leur milieu, surveiller et prévenir des dégradations ou anomalies, valoriser l'activité de pleine nature...

Sage du Haut Morin

Une des grosses préoccupations du Sage est l'amélioration quantitative de l'approvisionnement en eau. Plusieurs réunions ont eu lieu sur ce thème afin de mieux comprendre les mécanismes d'alimentation et de circulation de l'eau au niveau du bassin versant. Une des pistes d'étude est l'arasement des ouvrages n'ayant plus d'utilité industrielle. Le CK doit rester présent lors des réunions afin de garantir le libre accès, la libre circulation et la continuité des parcours. Chaque ouvrage est étudié au cas par cas en prenant en compte ses spécificités, les interactions avec les biefs amont et aval. Ce travail reste long et prenant.

Les autres travaux en cours sont la préservation des zones humides, la prévention des risques naturels (inondations et assèchements), le développement des pratiques sportives et de loisir, et la mise en valeur du territoire. Sur ces deux derniers thèmes la pratique du CK est bien prise en compte mais pas forcément acquise.

En relation avec le Sage, un groupe de travail, Piren, a été organisé avec la faculté de Jussieu. Il a pour but de comprendre la variabilité des niveaux d'eau sur le Grand Morin. Le CK y est présent dans un rôle de conseil sur l'arasement de certains ouvrages d'art.

Sur le Grand Morin amont, au dessus de la Ferté Gauché, 5 barrages pourraient être supprimés. Les études sont encore en cours.

Sur le Grand Morin aval, il existe une réticence envers la pratique du CK. Il faut rester tenace et présent.



COMITE DEPARTEMENTAL DE CANOE KAYAK

48 Rue Franche 77750 ORLY sur MORIN

Tél : 06 11 13 67 94 / 01 60 22 57 52 Tel & Fax: 09 75 44 92 88

E-mail: contact@cdck77.org Site web : www.cdck77.org

Le Loing

Après de nombreuses réunions et d'aussi nombreuses péripéties, les travaux d'aménagement du barrage des Doyers devraient débuter avant l'hiver. Deux passes vont être réalisés, une passe à poissons et une passe à canoë.

Le barrage des grands moulins de Souppes est en cours d'étude ainsi que le barrage de Bagneaux qui est quasiment détruit.

Le barrage de Moret est également à l'étude avec soit un arasement pur et simple (mais engendrerait des problèmes d'alimentation des marais contigus à la rivière), soit la restauration de l'ouvrage. Cet été un accident grave a eu lieu sur ce barrage. Suite aux fortes pluies de juin le niveau d'eau avait fortement augmenté, la signalétique du déversoir s'est retrouvée sous l'eau et la mairie de Moret avait ouvert les vannes du barrage. Or une personne ayant loué un bateau et n'ayant pas respecté le briefing du loueur s'est engagé trop près de la vanne dans la quelle il s'est fait aspiré. A la sortie de la vanne le bateau s'est fait rappelé dans un gros rouleau bloqué entre deux mûrs. Le kayakiste a dû être hospitalisé.

L'aménagement est donc nécessaire rapidement. Une des solutions serait la création d'une rivière de contournement. Pour défendre cette idée un projet doit être réalisé à travers un groupe de travail comprenant des représentants de la commission descente, des loueurs et des clubs locaux.

La Marne et canal de l'Ourcq

La rénovation du barrage de Trilbardou est à l'étude. L'ouvrage appartient à la mairie de Paris afin d'alimenter le canal de l'Ourcq. Ce canal n'a aujourd'hui plus qu'une fonction touristique et de fourniture de la capitale en eau utilitaire. Il n'est donc pas prévu de le supprimer. Une réunion du groupe de pilotage est prévue le 10 octobre afin de constituer un cahier des charges fixant les limites de l'étude du futur aménagement. Il est possible d'y créer un bras de contournement prenant en compte la pratique du canoë kayak.

Une convention sur la libre circulation des canoës kayaks sur le canal a été rédigée. Nous sommes maintenant en attente retour de signature de la mairie de Paris.

Point sur les subventions

Les subventions CNDP 2012 ont été attribuées.

Pour le Comité Départemental elle s'élève à 5000€, en baisse par rapport à l'année passée. Si l'enveloppe reste identique, la répartition sur de plus nombreux dossiers explique cette baisse. La répartition est la suivante :

- 800€ pour la valorisation des sites de pratique.
- 1500€ + 500€ pour les stages
- 1800€ pour les activités handi
- 400€ pour le perfectionnement de l'encadrement sportif
- 0€ pour l'événementiel

Pour l'année prochaine, nous devons nous attendre à une forte baisse et de gros changements (sans que nous n'ayons plus de détails pour le moment) et un versement des fonds beaucoup tardif.

Questions divers

Une soirée Eden Club est à programmer au niveau du CD en décembre ou janvier.



COMITE DEPARTEMENTAL DE CANOE KAYAK

48 Rue Franche 77750 ORLY sur MORIN

Tél : 06 11 13 67 94 / 01 60 22 57 52 Tel & Fax: 09 75 44 92 88

E-mail: contact@cdck77.org Site web : www.cdck77.org

1700€ avaient été voté lors de la précédente réunion pour subventionner les jeunes sélectionnés dans l'équipe minime. En effet après avoir acquis leur place dans l'équipe régionale, il est demandé aux jeunes de participer aux frais de la compétition à hauteur de 100€ pour les Frances eaux vives, 200€ pour la régates de l'Espoir. Il avait donc été décidé de défrayer ces deux compétitions. Le payement sera réalisé rapidement.

Prochaine réunion de CD est prévu le Lundi 22 Octobre.

Au club de Chelles à 20h00.

